



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE COMMUNE DE LUYNES DÉPARTEMENT D'INDRE-ET-LOIRE (37)	Feuillet n°
DÉCISION PORTANT SIGNATURE D'UNE CONVENTION AVEC LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE DANS LE CADRE D'UN APPEL À PROJETS « PATRIMOINE, TOURISME ET CRÉATION ARTISTIQUE »	Décision 13/01/2023 N° DGS/2023/006

Le Maire de la commune de LUYNES,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22, alinéa 26,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 09 juin 2020, portant délégation de pouvoirs au Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT,

VU la demande de subvention déposée le 13 juillet 2022 auprès de la Région Centre Val de Loire au titre de l'appel à projets « Patrimoine, Tourisme et Création Artistique »,

DÉCIDE

Article 1 :

De signer avec la Région Centre Val de Loire une convention ayant pour objet le soutien à la création dans le cadre la résidence de l'artiste Anne-Sarah Sanchez à Luynes (37230) en 2023.

Article 2 :

Dans le cadre de cette convention, la Région Centre Val de Loire s'engage à verser une subvention à la commune de Luynes d'un montant de 3 500€.

Étant précisé que la dépense subventionnable est fixée à 5 983€ TTC.

Article 3 :

Conformément aux dispositions des articles R421-1 et R421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'ORLEANS (28 Rue de la Bretonnerie, 45057 Orléans) dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département et de sa publication sur le site internet de la commune.

Article 4 :

Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Une ampliation sera transmise à Monsieur le Préfet d'Indre-et-Loire et à Madame la Trésorière payeur de la ville de Luynes.

Fait à LUYNES, le 13 janvier 2023

Le Maire,

Certifié exécutoire par :

- sa transmission au contrôle de légalité

le :16 JAN. 2023.....

- sa publication sur le site internet de

la commune le :16 JAN. 2023.....

Bertrand RITOURET 37230



Envoyé en préfecture le 16/01/2023
Reçu en préfecture le 16/01/2023
Publié le 
ID : 037-213701394-20230113-DGS_2023_006-AR